

CADA DE LA COURNEUVE

CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE
65-75 avenue Jean Mermoz - 93120 La Courneuve

Le Cada accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii pendant la procédure d'asile. Les personnes y sont accompagnées dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales. Pour réaliser ces missions, l'équipe développe des partenariats avec les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Enfin, le Cada prépare à l'intégration par l'emploi et le logement les usagers qui ont reçu une protection internationale.

Date d'ouverture : décembre 2001

Capacité au 31/12/2022 : 176 places

Nombre de logements gérés : 52, dont 15 dans le parc social et 37 dans le parc privé

PUBLIC ACCUEILLI

298 personnes accueillies en 2022

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

49 % de femmes | 51 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

23 % de familles monoparentales

44 % d'isolés | 33 % de familles

18-25 ans | 10 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Afghanistan : 59 personnes | 20 %

Bangladesh : 37 personnes | 12 %

RD Congo : 24 personnes | 8 %

Guinée : 14 personnes | 5 %

Côte d'Ivoire : 14 personnes | 5 %

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2022

142 personnes (57 ménages) entrées | **122** personnes (56 ménages) sorties | **16** mois de séjour en moyenne

92 % d'occupation en moyenne | **93** personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie

45 personnes aidées pour la procédure devant l'Ofpra | **144** personnes aidées dans leurs démarches auprès de la CNDA | **44 %** de protections accordées (Ofpra et CNDA)

AUTONOMISATION ET INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

87 personnes BPI hébergées

6 mois de séjour moyen pour les réfugiés à compter de l'obtention d'une protection internationale

9 mois de séjour moyen pour les BPS (bénéficiaires de la protection subsidiaire) à compter de l'obtention d'une protection internationale

INSERTION PAR LE LOGEMENT

49 personnes (19 ménages) BPI sorties du dispositif | **5 %** sortis dans le cadre de la mobilité géographique

16 % en logement pérenne | **79 %** en hébergement temporaire

INSERTION PAR L'EMPLOI ET LA FORMATION

18 % en emploi à leur sortie du Cada | **2 %** en formation à leur sortie du Cada